

Mots-clés :

- Revitalisation
- Loi de Cohésion Sociale

Clients :

- JABIL et SOCOPA

Objectifs clés :

- Aider la création de 344 emplois en 3,5 ans sur le pays de Brest

Chiffres clés :

- Fonds de revitalisation :
JABIL : 1,4 M€, SOCOPA : 120 k€
- Effet levier : 1,46 M€

Début de la mission :

- Juin 2008

Durée :

- 3,5 ans + 3 ans de suivi

Recommandations:

- Michel PETIT, Directeur du site JABIL : « La valeur ajoutée qu'apporte le cabinet GERIS en analyse marché, en conseil et en ingénierie financière aux projets de création et de développement des entreprises fait sa force »
- Yvon BROUSTAIL Sec. Gal de la Sous-Préfecture de Brest : « Le professionnalisme et la méthodologie du cabinet GERIS rendent exemplaires les missions de revitalisation qui lui sont confiées ».

Revitalisation dans le bassin d'emplois du Pays de Brest

Problématique et contexte :

Plusieurs plans sociaux ont affecté le Pays de Brest en 2008, 2009 et 2011; ils ont fragilisé le bassin d'emplois brestois. Pour des raisons d'efficacité, les services de l'Etat, en accord avec JABIL et SOCOPA, ont décidé de faire appel à un seul opérateur pour gérer les fonds mutualisés de revitalisation.

Prestations :

- Elaboration des règles de mutualisation
- Négociation avec l'État et rédaction du contenu des conventions
- Élaboration d'une convention avec le CMB et mise en place d'un partenariat pour l'octroi de prêts bonifiés à destination des entreprises
- Identification des projets créateurs d'emplois
- Accompagnement des dirigeants d'entreprises dans le montage de leurs projets
- Animation d'actions spécifiques au bénéfice des collectivités locales

Résultats :

- à Décembre 2011 (bilan de fin de conventions) :
 - Emplois aidés : 451, soit 131% de l'objectif des conventions cumulées
 - Emplois créés effectivement : 300 à fin décembre 2013
 - PME bénéficiaires : 43

Le choix s'est naturellement porté sur le Cabinet GERIS pour ses compétences reconnues et sa connaissance particulière du territoire brestois.